



# **METTRE EN ŒUVRE LES PARCOURS : DÉFINITION ET POINTS DE VIGILANCE**

Annie Tobaty IGEN

# Introduction

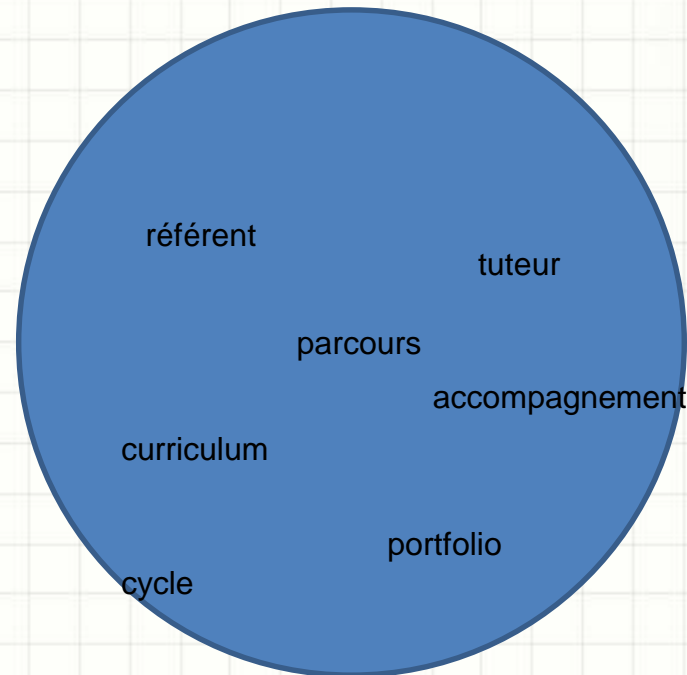
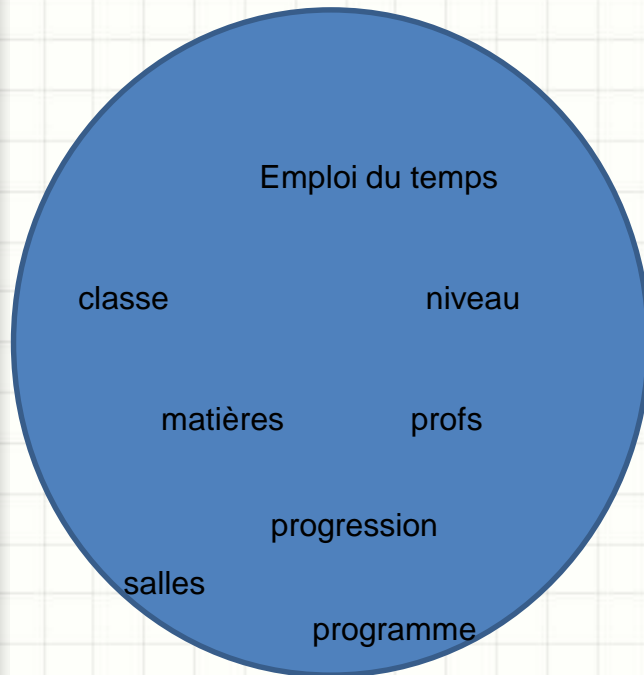
- Un terme souvent utilisé dans des sens différents: parcours de l'élève, fluidité des parcours, parcours d'apprentissage, de vie etc...
- 3 parcours éducatifs apparaissent dans la loi de refondation de 2013: il ne s'agit donc pas de dispositifs, mais de disposition
- Un même objectif: « réduire les inégalités sociales, culturelles et territoriales en s'adressant à tous les élèves et à chacun d'entre eux »
- Mais pas de texte unique et matriciel

# Introduction

- Plan de l'intervention:
- 1: de la notion de parcours ( éducatif) essai de définition
- 2: mettre en œuvre les parcours.  
Responsabilités des chefs d'établissement,  
des inspecteurs
- 3: points de vigilance

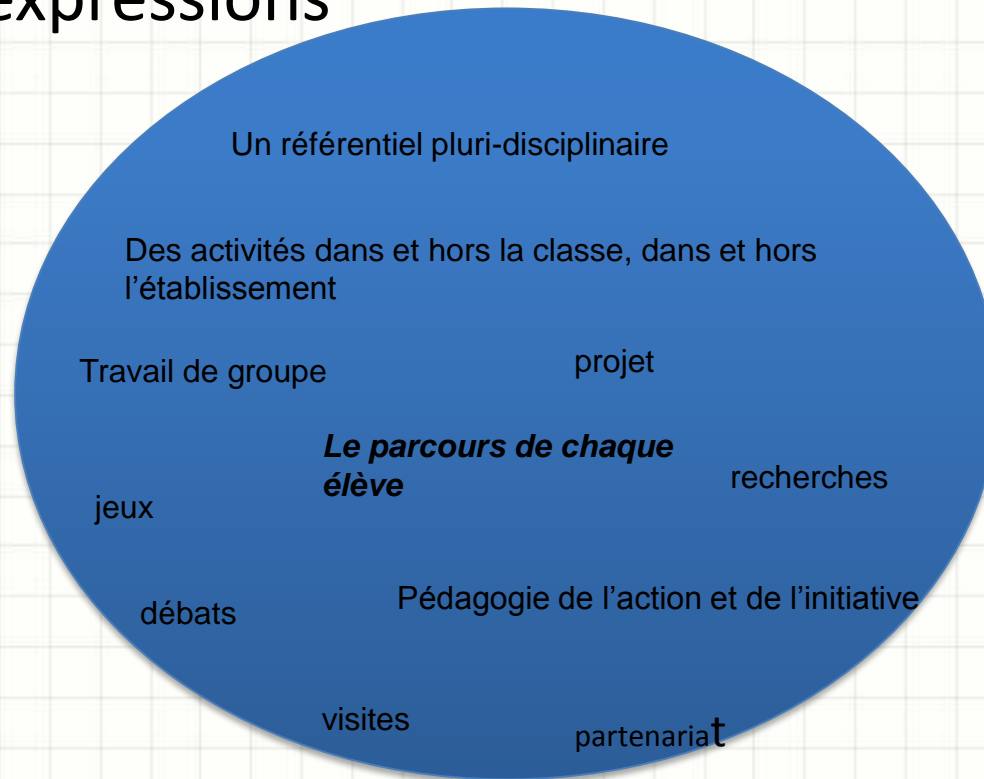
# I) De la notion de parcours : essai de définition

Un foisonnement de mots nouveaux.



# De la notion de parcours : essai de définition

- Les points communs des parcours, relevé d'expressions



# De la notion de parcours : essai de définition

## Un changement de paradigme

- Enseigner
  - Un professeur
  - Une classe ( un groupe d'élèves)
  - Une matière
  - Un programme
  - Temps circonscrit
- Parcours: apprendre
  - Un élève
  - Des matières
  - Des professeurs
  - Des situations d'apprentissage extra-scolaires
  - Un curriculum
  - Temps long

# De la notion de parcours :

- Essai de définition Curriculum:
- Le curriculum désigne la conception ,
- l'organisation , la programmation
- Des activités d'enseignement/d'apprentissage selon un parcours
- Portant sur plusieurs champs disciplinaires
- Mêlant apprentissages scolaires, expériences péri et extra scolaires

# De la notion de parcours essai de définition:

- Plusieurs champs disciplinaires
- **Problèmes à résoudre pour les établissements ou les écoles:**
  - -mise en cohérence entre les disciplines
  - -mise en continuité inter-cycle, inter-degré
  - -coordination des enseignants
- Un appui pour le parcours avenir et le PEAC: les référentiels, pour le parcours citoyen le programme d'EMC; pour le PES voir le guide d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives



# De la notion de parcours: essai de définition

- Mêlant apprentissages scolaires et expériences péri et extra scolaires
- Par exemple: expériences d'élus ( parcours citoyen); engagement et prise d'initiative ( club sportif, association); stage en entreprise ou période de formation en entreprise ou job d'été; pratique artistique ( PEAC), sportive ( PES)
- **Problèmes pour les établissements ou écoles:** comment encourager les élèves à intégrer ces expériences dans des parcours? Comment les guider?

# De la notion de parcours: essai de définition

- Les deux acceptions du terme parcours
- Le parcours programmé par l'unité éducative: le parcours comme carte pour **tous** les élèves
- Le parcours vécu par **chaque** élève: exercice de réflexivité guidée
- **Problème pour l'établissement ou l'école:** mise en cohérence de l'offre( carte), traçabilité du parcours de l'élève, exercer à la réflexivité: qui? Quand? Comment?

# Mettre en œuvre les parcours

- Mise en œuvre: dans l'établissement: Cf le guide pratique du parcours avenir à destination des chefs d'établissement

expliquer

Mettre en œuvre:  
établir la carte du  
parcours et temps  
de réflexivité

Chef d'établissement  
pilote

**Faire un  
diagnostic**

S'appuyer sur des  
ressources

# Ex: Le parcours avenir

- Une mobilisation de toute la communauté éducative

Les partenaires des mondes économiques, professionnels, associatifs

DCIO: interface entre établissement et partenaires locaux

COP: expertise

Prof doc: met à disposition informations

Le professeur principal: lien entre les professeurs, réflexivité

Parcours avenir  
Elève

**Les professeurs mettent en œuvre dans leurs enseignements**

CPE: suivi de l'élève lien avec les familles

# Mettre en œuvre les parcours

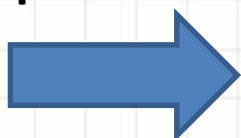
- Dans l'établissement ,l'école, la circonscription
- Des instances à animer:
- les conseils d'enseignement , le conseil des maîtres et le conseil pédagogique ( ancrage disciplinaire et carte du parcours)
- Le CESC ,le CA ( présentation, compte rendu), le conseil d'école, les CVC et CVL
- Le bassin de formation: travail avec les partenaires, bourses de stages, artistes en résidence...
- Le CEC, le conseil de cycle 3

# Mettre en œuvre les parcours

- Dans l'établissement ou la circonscription
- Quel management:
- Le leadership distribué: orienter, opérationnaliser, se tenir au courant pour réguler, mesurer l'écart entre le prescrit et le réel
- Cela passe par l'instauration de collectifs de travail

# Mettre en œuvre les parcours

- Place et rôle des corps d'inspection
- Expliciter: mise en relation référentiel des parcours et programmes disciplinaires



Expertise

- Expliciter: en réunion de bassin, lors des réunions d'équipe, d'animation pédagogique, création de GT, de ressources pédagogiques



Animation pédagogique

# Mettre en œuvre les parcours

- Place et rôle des corps d'inspection
- Répondre aux besoins de formation: trouver des ressources

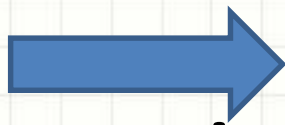


expertise

PAF, plan

départemental

Aider à trouver des partenaires



connaissance du territoire

**Construire une expertise collective**



# Points de vigilance

- **Etablir la carte du parcours:**

- veiller à la progressivité des apprentissages( éviter les situations répétées, déterminer un fil rouge). S'appuyer sur les référentiels et sur les enseignements

- éviter la juxtaposition de projets

- le diagnostic:** état des lieux de l'existant mais à intégrer dans un nouveau paradigme

- veiller à ce que l'offre concerne tous les élèves de l'établissement

- construire un document de présentation de ces parcours à destination du CA, des parents, des élèves etc..

# Attention au diagnostic

- Il ne s'agit pas de recenser l'existant, les projets divers soumis à des logiques d'acteurs ( profs porteurs de projets, partenaires) mais d'en faire une lecture critique pour les intégrer dans le nouveau paradigme.
- Il est essentiel d'y intégrer les activités en classe dans toutes les disciplines

# Exemple de diagnostic sur le niveau 5ème...à critiquer

	CONNAISSANCES	RENCONTRES	PRATIQUES
Arts de l'espace	-sites gallo-romains patrimoniaux (Latinistes) -Châtel sur Moselle (tous) - La ville de Londres (voyage Angleterre, (48))		- technologie : habitat et ouvrage une maquette d'un bâtiment et d'un pont (tous)
langage			
Arts du spectacle vivant		- Le Malade imaginaire, La Manufacture. (8)	- Club théâtre (2) en lien avec la chorale.
Arts du visuel	-Histoire des arts (français) : tableau Brueghel, (tous) - British Museum (voyage Londres, (48))		
Arts du son			- Chorale ( 17), spectacle de fin d'année : 15 ans dans les années 60, 80 et 2010.

**Se dégage ici un début de parcours pour ce niveau : LA VILLE ou UNE MANIERE D'HABITER LE MONDE. Ce thème peut être étudié dans différentes disciplines en s'intégrant dans les programmes de 5ème.** Cette entrée thématique peut être étudiée en diachronie (la ville dans l'Antiquité en latin ; la description de la ville au Moyen Age en lettres, construction d'une maquette en technologie, la ville de Londres, Voyage à Londres, (Moyen Age ? XIXème siècle ?)

# Points de vigilance

- **Etablir la carte des parcours:**

S'appuyer sur les référentiels: exemple en lycée.  
Parcours avenir

Objectif 1: connaître le monde économique et professionnel (MEP)

A Prendre conscience que le MEP est en constante évolution, notamment du fait de l'innovation dans les organisations

-Etablir la relation entre progrès scientifique, technique et les évolutions sociales et l'évolution des activités professionnelles:

2<sup>nd</sup>e : Histoire, SES, PFEG, CIT, SI, MPS etc... / Etablir des liens explicites; proposer des recherches, des productions soit en cours, soit en AP

# Exemple de carte: 5ème PARCOURS CITOYEN

## La citoyenneté

Engagement des élèves dans les instances  
Engagement dans des actions de solidarité

L'alu du cœur  
La pyramide de chaussures

## Les discriminations

3 interventions de l'AROEVEN  
sur stéréotypes et préjugés

Représentation de la pièce  
« Le cabaret des  
discriminations »  
et échanges avec l'auteur

Temps d'échanges  
avec les Animateurs  
Jeunesse de la commune  
sur les discriminations

Programme

EMC

Sept

Nov

Février

Avril

Mai

Juin

MEDIATEURS EN FORMATION ET OPERATIONNELS

Interventions BPDJ  
sur les conduites  
addictives

EPI « Je rame en 5<sup>ème</sup> »

Prévention des risques :  
Interventions de la MAIF  
(ASSR1)

# Mettre en œuvre les parcours

- **Travailler en inter-cycle, en inter-degré.**
- Exemple du PEAC : CM2/6<sup>ème</sup> : comment garder une trace, comment en faire un objet de continuité
- Faire des bilans individuels: quand? Avec qui?  
Pour quoi faire
- Quelles instances: CEC, bassin

# Points de vigilance

- **Favoriser des lieux, des temps, des situations qui permettent une réflexivité régulière:**
  - AP ,tutorat, PP, HVC: ? Exemple du parcours avenir en lycée ( cf rapport Filâtre)
  - aider à l'auto évaluation des élèves en les faisant travailler sur des productions scolaires évaluables
  - Folios: la trace individuelle du parcours



# FOLIOS: exemple d'utilisation

Pour chaque action menée dans le cadre du parcours citoyen chaque élève peut remplir cette fiche afin de sauvegarder un travail ou une action....

## Remplir le tableau

	Action	Lieu	Date
Remplir	sensibilisation a la discrimination de L'AROEVEN via la vidéo "mou de porc"	salle B13 college jules ferry	

## Compétence 1 : culture de la sensibilité, soi et les autres

### Quelle émotion ai-je ressentie ? \*

de la compassion

### J'explique mes sentiments de façon détaillée \*

i de la compassion car la personne pauvre laisse son assiette à l' autre qui crois faire une bonne action

### Dans mon rapport aux autres, qu'est-ce que cela m'a appris ? \*

il faut savoir se parler et être partageur|

## Compétence 2 : culture de la règle et du droit (des principes pour vivre avec les autres)

### Quelles règles m'ont été rappelées lors de cette action ?

il faut savoir vivre ensemble et se respecter



# Points de vigilance

- **Structurer le partenariat en gardant la maîtrise d'œuvre**

L'action partenariale doit être intégrée à un programme explicite

Elle doit être préparée en amont avec le partenaire sur des objectifs d'apprentissage précis

Elle doit donner lieu à une utilisation avec les élèves en aval

# Points de vigilance

- **-Evaluer la mise en œuvre des parcours dans un établissement:** Cf guide pratique à destination des chefs d'établissements .Parcours Avenir Eduscol .Annexe grille de positionnement

	Seuls quelques personnels s'impliquent dans la mise en œuvre du parcours.	Toute l'équipe éducative de l'établissement s'implique dans la mise en œuvre du parcours (enseignants, enseignants-documentalistes, CPE, COP).
Acteurs impliqués	La sollicitation des IA-IPR est faible. L'ancrage disciplinaire est peu réalisé par les enseignants	L'appui des IA-IPR est sollicité et un travail avec l'équipe pédagogique est mené afin d'ancrer les interventions dans les champs disciplinaires et interdisciplinaires.
	Quelques partenariats sont établis. Il n'y a pas de cadre défini régulant les actions partenariales.	Les partenariats sont mutualisés et optimisés au niveau du réseau d'établissement. Un répertoire des ressources a été élaboré à partir des ressources de chaque établissement. Un cadre défini existe qui régule chaque action partenariale au niveau de l'établissement.

# Points de vigilance

- -**Evaluer la mise en œuvre des parcours dans un établissement:**
- Se doter d'outils pour contrôler que **tous** les élèves ont bien bénéficié des cartes des parcours:
- Tableau Excell de suivis par exemple des sorties ou voyage
- Programmation d'activités par niveau et non par classe
- Rendre compte au CA de cette mise en œuvre

# conclusion

- La mise en œuvre sera difficile et longue.
- Il convient pour les cadres de:
  - -définir collectivement des étapes de travail avec les instances
  - -garder le cap: les parcours ne sont pas des « actions »; ils concernent tous les élèves et tous les enseignements

# Annexe textes et références

- **Parcours avenir:** Arrêté du 1er Juillet 2015 ( BO du 9 Juillet 2015)
- Guide pratique à destination des chefs d'établissements MEN ONISEP
- Mettre en œuvre le parcours avenir en tenant compte de la relation école-entreprises MEN
- **PEAC:** circulaire interministérielle du 3 Mai 2013; arrêté du 1<sup>er</sup> Juillet 2015 ( BO du 9 Juillet 2015): référentiel du PEAC
- Guide pour la mise en œuvre du PEAC. MEN
- **Parcours citoyen:** mesure n°3 de la grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la république et Circulaire de rentrée 2-2 BO n°23 du 4 Juin 2015
- EMC: programmes BO spécial n°6 du 25 Juin 2015
- « référentiel » du parcours citoyen circulaire du 20.6.2016 BO du 23.6.2016

# Annexe textes et références

- **PES:** circulaire du 28 Janvier 2016
- Guide d'accompagnement des équipes pédagogiques et éducatives.  
MEN
- Contenu du livret scolaire : arrêté du 31 12 2015 BO du 21.1.2016